

Avant le feu vert, une **enquête publique** est lancée en mairie de Beuvardes.

SI VOUS ÊTES HOSTILES AU PROJET DE CIRCUIT À FARY :

Exprimez-vous devant le commissaire enquêteur :
Présence : **le 23 et le 31 janvier de 14 à 17h**
le 10 février de 10 à 12h
les 16 et 23 février de 14 à 17h

Venez témoigner par écrit à la mairie.
Horaires : **Mardi de 10 à 12 h**
mercredi de 14 à 15h30
Jeudi de 16 à 18 h.

Ou **écrivez** à : M.DUCHATEL , Commissaire Enquêteur , Enquête Publique Projet de Circuit de Fary , Mairie de Beuvardes , 02130 Beuvardes .

Car ce sera sur la base des dépositions recueillies, donc de votre opinion, que le commissaire enquêteur rédigera son rapport.

FAITES-VOUS ENTENDRE !

Contacts : vietspaysages@tiscali.fr ou 03.23.84.19.21

***Bruit, pollution,
dégradations...***

**HALTE AU PROJET
DE CIRCUIT AUTO
A FARY!**

***Des promoteurs privés tentent
d'obtenir l'autorisation de construire
un circuit automobile
sur la ferme de Fary***

**FAITES-VOUS ENTENDRE LORS DE
L'ENQUÊTE PUBLIQUE DU 23 JANVIER
AU 23 FÉVRIER 2007 !**

IPNS—Ne pas jeter sur la voie publique



*Vie
&
Paysages*



L'autoroute A4 et la ligne du TGV Est sont des réalisations d'**utilité** publique. Le circuit, lui, est un projet d'**inutilité** publique en contravention directe avec le pacte écologique de **Nicolas Hulot** signé par la plupart des candidats à l'élection présidentielle !

Le vallon du ruisseau de Dolly et le bois des Ecuyers pollués à jamais ?

Il faut dire NON, NON ET NON !

Fary se trouve sur la commune de Beuvarde. Mais les communes de **Chartèves** et de **Mont-Saint-Père** sont autant sinon plus concernées par ce projet nuisible.

Vous, habitants des villages environnants,
vous allez subir :

- le **bruit infernal** des engins ;
- l'**augmentation dangereuse du trafic sur la D 85** et des routes voisines;
- les **ordures** abandonnées
- la **pollution de l'eau**, notamment le ruisseau de Dolly,
- la **dégradation de la faune et de la flore**

Le projet de circuit est en contradiction totale avec des mesures départementales, régionales et nationales :

- Il est **inclus** dans une ZNIEFF (*Zone naturelle d'intérêt écologique pour la faune et la flore*) ;
- Il fait **double-emploi** avec un circuit en construction à une quarantaine de kilomètres de là, près d'Epernay
- Des **sites protégés** ont été délimités tout près de Fary au titre des mesures compensatoires de la ligne TGV Est.

**ON NE PEUT PAS PROTÉGER, PRÉSERVER
ET DÉTRUIRE EN MÊME TEMPS !**

Qui supportera les dépenses d'entretien ?

Qui financera les investissements rendus nécessaires par la hausse du trafic, le besoin de sécurité, le nettoyage et les contrôles de pollution qu'imposera la préfecture ?

VOUS !

Mais vous ne le saurez qu'après en payant
votre **taxe d'habitation...**